



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

**COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES  
IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES**

**Vingt-septième session**

Cairns (Australie)

**16-20 septembre 2024**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

Le groupe de travail en présentiel chargé du projet de consolidation des directives du Codex relatives à l'équivalence se réunira au même endroit, le dimanche 15 septembre 2024, de 8 h 30 à 13 h (heure normale de l'Est de l'Australie).

Point	Objet	Document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FICS 24/27/1
2	Questions émanant de la Commission du Codex Alimentarius et des organes subsidiaires du Codex	CX/FICS 24/27/2
3	Informations sur les activités de la FAO, de l'OMS et des autres organisations internationales portant sur les travaux du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS)	CX/FICS 24/27/3
4	Projet de consolidation des directives relatives à l'équivalence	CX/FICS 24/27/4
	- Observations à l'étape 3	CX/FICS 24/27/4 Add.1
5	Projet d'orientations relatives à la prévention et au contrôle de la fraude alimentaire	CX/FICS 24/27/5
	- Observations à l'étape 3	CX/FICS 24/27/5 Add.1
6	Projet de révision des <i>Principes applicables à la traçabilité/au traçage des produits en tant qu'outil d'un système d'inspection et de certification des denrées alimentaires</i> (CXG 60-2006)	CX/FICS 24/27/6
	- Observations à l'étape 3	CX/FICS 24/27/6 Add.1
7	Document de travail sur les orientations relatives aux mécanismes de recours dans le contexte du rejet de denrées alimentaires importées	CX/FICS 24/27/7
8	Document de travail sur la normalisation des exigences sanitaires	CX/FICS 24/27/8
9	Examen et mise à jour de l'annexe A – Liste des enjeux mondiaux émergents	CX/FICS 24/27/9
10	Autres questions	
11	Date et lieu de la prochaine session	
12	Adoption du rapport	

Veuillez noter que les documents de travail ne seront pas distribués via la liste de diffusion du Codex (Codex-L). Seuls l'invitation et l'ordre du jour provisoire seront distribués aux membres et aux observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné dans le présent ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur le site web du Codex dès qu'ils seront disponibles. Consultez le site web du Codex pour savoir où en est la publication des documents de travail et obtenir des informations pratiques sur la réunion. Site web des réunions – [CCFICS](http://www.codexalimentarius.org)